

Nom commercial: Prednisonum micronis.

Numéro de la matiere: 067408 Version: 1 / CH Date de révision: 30.07.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.07.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Prednisonum micronis.

N°d'article 06740800

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG Industriestrasse 35 9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 2 H361

Classification selon les Directives CE

Classification Xn, R63

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.

P405 Garder sous clef.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations



Nom commercial: Prednisonum micronis.

Numéro de la matiere: 067408 Version: 1 / CH Date de révision: 30.07.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.07.12

nationales en vigueur.

Symboles de danger



Nocif

Phrase(s) de risque

63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrase(s) S

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient prednisone

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

"Réservé aux utilisateurs professionels"

3. Composition/informations sur les composants

Poids moléculaire

Valeur 358.43 g/mol

Composants dangereux

prednisone

No. CAS 53-03-2 No. EINECS 200-160-3

Concentration >= 50 %

Classification Xn, R63

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 2 H361

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Demander aussitôt l'avis du médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.



Nom commercial: Prednisonum micronis.

Numéro de la matiere: 067408 Version: 1 / CH Date de révision: 30.07.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.07.12

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter la formation de poussières. Eviter d'inhaler les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Cette étape passée, stocker dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. Eviter la formation d'aérosol. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire - Note

Demi-masque filtrant les particules, filtre P3 - Norm NF EN 149

Protection des mains

Gants

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the

substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Combinaison de protection



Nom commercial: Prednisonum micronis.

Numéro de la matiere: 067408 Version: 1 / CH Date de révision: 30.07.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.07.12

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat poudre Couleur blanc

На

Remarque N'est disponible

Point de fusion

Valeur 236 à 238 ℃

Point d'ébullition

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Remarque N'est disponible

Hydrosolubilité

Remarque N'est disponible

10. Stabilité et réactivité

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Aucun données connues.

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité

Remarque Aucun données connues.

Toxicité reproductrice

Remarque Risque de malformation congénitale du foetus.

Cancérogénicité

Remarque Aucun données connues.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité



Nom commercial: Prednisonum micronis.

Numéro de la matiere: 067408 Version: 1 / CH Date de révision: 30.07.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.07.12

Remarque Aucun données connues.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Hazard statements listed in chapter 3

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: *** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.